

## ASSOCIATION SPORTIVE DE TEMPLEUVE



Templeuve en Pévèle, Le 15/04/24

## ASSEMBLEE GENERALE

## LE MERCREDI 05 JUIN A 18H00 A l'ANCIEN CLUB HOUSE « CHÂTEAU BARATTE »

• En cas d'absence ce jour vous pouvez donner votre pouvoir à une personne licencié. (seul les licenciés âgés de 16 ans révolu le jour de l'assemblée peuvent voter).

(Accueil à partir de 18h00 « émargement », début assemblée à 19H00 précise)

## **ORDRE DU JOUR:**

- Accueil des licenciés (Joueurs âgés d'au moins 16 ans, dirigeants, éducateurs et arbitres)
- Rapport moral du président.
- Rapport d'activités.
- Présentation des comptes et quitus de l'assemblée.
- Modifications des statuts
- Élection des nouveaux administrateurs
- Réunion du comité élu afin d'élire le Nouveau bureau
- Mot du nouveau président ou présidente
- Présentation des objectifs et projets du club
- Validation des cotisations pour la saison à venir par l'assemblée
- Présentation de l'organigramme sportif
- Questions diverses
- Pot de l'amitié

Veuillez agréer, Monsieur ou Madame, nos sincères salutations sportives.

M CHRETIEN GAETAN
Président de l'AS TEMPLEUVE